

## **Article 1. Acceptation du Règlement**

En participant au jeu, vous acceptez sans réserve l'ensemble des présentes stipulations du règlement qui ont vocation à définir les conditions dans lesquelles le jeu se déroulera.

## **Article 2. Conditions d'éligibilité et participation**

Le jeu est ouvert à toute personne physique (ci-après désignée individuellement, le « participant »). Les participants mineurs doivent obtenir l'autorisation à leur tuteur légal pour y participer.

La participation au jeu est gratuite, sans obligation d'achat. Aucun sacrifice financier n'est exigé pour participer à ce jeu.

## **Article 3. Principe et description du jeu**

La participation au jeu nécessite d'avoir un compte personnel sur Twitter.

Pour participer au jeu, chaque participant devra effectuer les actions suivantes :

- Se connecter à son compte personnel Twitter.
- Si activée, désactiver jusqu'à l'annonce des résultats finaux l'option "Protégez vos Tweets" dans les paramètres de confidentialité de votre compte.
- Effectuer les actions suivantes entre le 20/09/18 à partir de 8h et le 03/10/18 à 16h au plus tard :
  - « Retweeter » la publication du tweet de l'organisateur annonçant le jeu
  - « Suivre » les comptes Twitter @Blooweels et @UsineTesla

À l'issue du jeu, l'organisateur effectuera un tirage au sort, via l'application TWren.ch, parmi tous les participants ayant effectué les actions décrites ci-dessus.

## **Article 4. Dotations**

Les participants tirés au sort selon les modalités décrites précédemment, remporteront l'une des dotations ci-dessous, selon l'ordre exact d'affichage de leurs identifiants par l'application TWren.ch.

Nombre de participants pouvant remporter une dotation : 3 participants.

Dotations du jeu pouvant être remportées :

- 1er : Une location à 1€ TTC d'un véhicule Tesla Model S ou Model X (selon disponibilité), pour une journée du matin au soir (du lundi au vendredi), incluant un forfait 100 km.

- Conditions particulières du lot : le gagnant se verra remettre un code de réduction valable 1 an. Il est indispensable que le conducteur (qui peut-être autre que le gagnant) soit âgé d'au moins 25 ans et titulaire du permis de conduire B depuis 5 ans au moins. À la réservation, il devra s'acquitter du montant de 1€ TTC par carte bancaire et effectuer le dépôt de garantie nécessaire à la location.  
Le conducteur devra récupérer et restituer le véhicule à l'agence Blooweels Paris - La Défense.  
Enfin, le conducteur engage sa responsabilité de locataire du véhicule et s'engage à respecter les conditions générales de location du loueur "Blooweels".
- 2ème et 3ème : Un billet d'entrée dématérialisé pour le Mondial de l'Auto 2018, pour la date de son choix (du 4 au 14 octobre 2018).

La dotation ne sera pas remise au gagnant dans le cas où :

- ce dernier ne respecterait pas les conditions d'attribution dudit lot.
- l'organisateur ne parviendrait pas à prendre contact avec le gagnant dans les sept jours suivant le tirage au sort.
- le gagnant refuserait la dotation remportée par tirage au sort.

Dans ces cas, la dotation sera considérée comme abandonnée et l'organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'attribuer la dotation à un autre participant.

Le gagnant autorise l'organisateur à diffuser son pseudonyme sur ses réseaux de communication dans le cadre du jeu.

L'organisateur se réserve le droit de modifier la dotation par une dotation matérielle ou numéraire d'une valeur équivalente.

L'obligation de l'organisateur consiste uniquement en la délivrance des dotations valablement remportées. Tous les frais annexes relatifs à l'obtention, à l'utilisation ou à la possession des dotations seront exclusivement à la charge du gagnant.